

Calendrier estimé d'envoi des chèques énergie 2025 par département pour les bénéficiaires rapprochés automatiquement

NB :

- Les chèques énergie papiers seront envoyés aux bénéficiaires par courrier, à leur domicile, au mois de Novembre 2025 si ils n'ont pas opté pour le format e-chèque (chèque dématérialisé).
- Les départements sont classés par ordre chronologique d'envoi des chèques énergie. Pour chaque semaine d'envoi des premiers chèques énergie, les départements indiqués dans les dernières lignes pourraient, selon les aléas (notamment d'acheminement), recevoir une part importante de leurs chèques énergie sur la semaine suivante.
- Les délais entre l'envoi des chèques énergie, et leur réception au domicile du bénéficiaire sont en général compris entre 2 à 4 jours.
- Les bénéficiaires du chèque énergie au titre d'années antérieures qui ont choisi d'attribuer automatiquement leur chèque 2025 à leur fournisseur (pré-affectation), seront informés par mail ou par courrier de leur bénéfice au chèque énergie 2025 entre le lundi 17 et le dimanche 30 novembre 2025 (quel que soit le département du bénéficiaire.) Le calendrier ci-dessous ne concerne que les bénéficiaires qui recevront un chèque papier sans avoir fait de demande sur le guichet chèque énergie.
- Si un usager éligible ne fait pas partie des bénéficiaires rapprochés automatiquement, il est invité à faire une demande de chèque énergie sur le guichet 2025 (<https://guichet.chequeenergie.gouv.fr>). En cas de demande approuvée, si le bénéficiaire a opté pour un chèque papier, il recevra celui-ci dans le courant du mois suivant l'approbation de sa demande.

[Lien vers le Guichet 2025](#)

Région	Département (classés par ordre chronologique d'envoi)	Semaine estimée d'envoi des chèques énergie (réception usuelle entre 2 et 4 jours après l'envoi des chèques)
DOM	974 - La Réunion	
	971 - Guadeloupe	
	973 - Guyane	
	976 - Mayotte	
	978 - Saint-Martin	
	972 - Martinique	
Île-de-France	93 - Seine-Saint-Denis	
Auvergne-Rhône-Alpes	38000 - Grenoble 1*	
	03 - Allier	
Bourgogne-Franche-Comté	58 - Nièvre	
Centre-Val de Loire	36 - Indre	
Grand Est	08 - Ardennes	
	52 - Haute-Marne	
	67000 - Strasbourg 1*	
	10 - Aube	
	88 - Vosges	
Hauts-de-France	62 - Pas-de-Calais	Semaine 45 : du lundi 3 au vendredi 7 novembre
	02 - Aisne	
	59 - Nord	
	80 - Somme	
Normandie	61 - Orne	
Nouvelle-Aquitaine	23 - Creuse	
	47 - Lot-et-Garonne	
	24 - Dordogne	
Occitanie	11 - Aude	
	66 - Pyrénées-Orientales	
	09 - Ariège	
	30 - Gard	
	82 - Tarn-et-Garonne	
	65 - Hautes-Pyrénées	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	84 - Vaucluse	

Auvergne-Rhône-Alpes	42 - Loire	
	07 - Ardèche	
	15 - Cantal	
	43 - Haute-Loire	
	26 - Drôme	
	38100 - Grenoble 2*	
Bourgogne-Franche-Comté	71 - Saône-et-Loire	
	70 - Haute-Saône	
	89 - Yonne	
Bretagne	22 - Côtes d'Armor	
Centre-Val de Loire	18 - Cher	
	41 - Loir-et-Cher	
Corse	20 - Corse	
Grand Est	67100 - Strasbourg 2*	
	55 - Meuse	
Normandie	76 - Seine-Maritime	
	50 - Manche	
Nouvelle-Aquitaine	16 - Charente	Semaine 46 : du lundi 10 au vendredi 14 novembre
	19 - Corrèze	
	87 - Haute-Vienne	
	79 - Deux-Sèvres	
	86 - Vienne	
	17 - Charente-Maritime	
Occitanie	46 - Lot	
	34 - Hérault	
	48 - Lozère	
	81 - Tarn	
	12 - Aveyron	
	32 - Gers	
Pays de la Loire	53 - Mayenne	
	72 - Sarthe	
	49 - Maine-et-Loire	
	85 - Vendée	
	04 - Alpes de Haute-Provence	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	05 - Hautes-Alpes	
	63 - Puy-de-Dôme	
Bourgogne-Franche-Comté	21 - Côte-d'Or	
	90 - Territoire-de-Belfort	
	39 - Jura	
	25 - Doubs	
	14 - Calvados	
Normandie	27 - Eure	
	29 - Finistère	
Bretagne	56 - Morbihan	
	35 - Île-et-Vilaine	
	45 - Loiret	
Centre-Val de Loire	37 - Indre-et-Loire	
	28 - Eure-et-Loir	
	57 - Moselle	
Grand Est	51 - Marne	
	54 - Meurthe-et-Moselle	
	67200 - Strasbourg 3*	
	60 - Oise	
Hauts-de-France	95 - Val-d'Oise	
Île-de-France	64 - Pyrénées-Atlantiques	
Nouvelle-Aquitaine	40 - Landes	
	13 - Bouches-du-Rhône	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	83 - Var	
	06 - Alpes-Maritimes	

Île-de-France	94 - Val-de-Marne	
	77 - Seine-et-Marne	
	91 - Essonne	
	78 - Yvelines	
	92 - Hauts-de-Seine	
	75 - Paris	
Nouvelle-Aquitaine	33 - Gironde	Semaine 48 : du lundi 24 au vendredi 28 novembre
Occitanie	31 - Haute-Garonne	
Pays de la Loire	44 - Loire-Atlantique	
Grand Est	67 - Reste Bas-Rhin*	
	68 - Haut-Rhin	
Auvergne-Rhône-Alpes	38 - Reste Isère*	
	73 - Savoie	
	69 - Rhône	
	01 - Ain	
	74 - Haute-Savoie	

* les envois sont étalés sur plusieurs semaines pour les villes et départements suivants :

Auvergne-Rhône-Alpes	38000 - Grenoble 1	Semaine 45 : du lundi 3 au vendredi 7 novembre
	38100 - Grenoble 2	Semaine 46 : du lundi 10 au vendredi 14 novembre
	38 - Reste Isère	Semaine 48 : du lundi 24 au vendredi 28 novembre

Grand Est	67000 - Strasbourg 1	Semaine 45 : du lundi 3 au vendredi 7 novembre
	67100 - Strasbourg 2	Semaine 46 : du lundi 10 au vendredi 14 novembre
	67200 - Strasbourg 3	Semaine 47 : du lundi 17 au vendredi 21 novembre
	67 - Reste Bas-Rhin	Semaine 48 : du lundi 24 au vendredi 28 novembre